

**DOSSIER COMMUN DE CANDIDATURE A L'ENTREE EN
SECTION INTERNATIONALE « CHINOIS » DE COLLEGE
Année 2020-2021**

Le dossier d'inscription est à envoyer au secrétariat de l'établissement souhaité en 1^{er} vœu par l'élève avant le 30 avril 2020.

Niveau demandé : classe de

Langue vivante 2 demandée :

- Anglais
 Allemand
 Italien
 Espagnol
 Autre

Certaines langues peuvent ne pas être proposées dans le cursus demandé. Il est impératif de se renseigner auprès du collège demandé.

CANDIDAT

NOM Prénom

Né(e) le

Vœux d'affectation

Établissement(s) demandé(s) : Il est conseillé d'émettre plusieurs vœux (voir en fin de dossier la liste des sections parisiennes de collège).

Vœu 1	Vœu 2	Vœu 3	Vœu 4
<input style="width: 90%; height: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%; height: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%; height: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%; height: 90%;" type="text"/>

A joindre obligatoirement au dossier de candidature :

- Photocopies des bulletins scolaires de l'année en cours,
- Photocopies des bulletins scolaires de l'année 2018-2019,
- Photocopie du livret de famille ou acte de naissance de l'élève,
- Fiche de recensement de vœux sur les cursus à recrutement particulier (cf annexe).
- Deux justificatifs de domicile de moins de trois mois parmi cette liste : dernier avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu ou dernier avis d'imposition, titre de propriété ou contrat de bail en cours de validité, attestation CAF, attestation de sécurité sociale, attestation d'assurance logement

ELEVES DOMICILIES A PARIS :

Pour l'admission en **classe de 6ème**, les élèves parisiens participent à la procédure AFFELNET-6ème. Ils doivent compléter la fiche de liaison-volet 2 avec demande de dérogation 2020, qu'ils habitent ou non sur le secteur du collège concerné par la section internationale. Ces documents sont à retourner au directeur d'école **avant le 31 mars 2020**.

Pour l'admission dans les autres niveaux, le dépôt du dossier de candidature dans l'établissement du 1^{er} vœu suffit. Les élèves déjà scolarisés dans un collège parisien n'ont pas d'autre formalité à remplir.

ELEVES NON DOMICILIES A PARIS :

Aucune demande de dérogation ne doit être déposée auprès de l'école d'origine pour une affectation dans un collège parisien. Les familles devront formuler par anticipation, au cas où la candidature en section internationale serait refusée, une demande d'affectation au sein de leur collège de secteur dans leur académie de résidence.

LE DOSSIER COMPLET devra être retourné au secrétariat du collège demandé en 1^{er} vœu prioritairement par mail avant le :

30 avril 2020

Les dossiers incomplets et hors délais ne seront pas examinés

Conformément à l'article D421-133 et à l'arrêté du 28 septembre 2006 concernant l'admission en sections internationales de collège, l'admission dans ce cursus se fait sur la base de l'étude d'un dossier de candidature et des résultats obtenus aux tests écrit et oral dans la langue de la section. La candidature de l'élève sera donc étudiée au sein du collège demandé en 1^{er} vœu, sur la base de ces critères, au regard de la procédure définie par l'académie de Paris et de la capacité d'accueil dans chaque section, arrêtée par l'autorité académique. Les candidatures seront classées et présentées par le chef d'établissement à la commission académique d'affectation en section internationale du 4 juin 2020. L'admission définitive est prononcée par le Directeur académique des services de l'Education Nationale chargé des écoles et des collèges.

A partir du 16 juin 2020, vous pourrez consulter l'affectation de votre enfant en collège sur le site internet académique : www.ac-paris.fr

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NOM Prénom Né(e) le

Sexe féminin masculin

Lieu de naissance Nationalité

Date d'arrivée en France pour les élèves nés à l'étranger

Adresse

Ville Code postal

Tel domicile Tel portable

Courriel (de l'élève)

REPRÉSENTANT LÉGAL 1

NOM Prénom

Nationalité père mère autre

Adresse (si différente de l'élève)

Ville Code postal

Tel portable Tel fixe

Courriel

REPRÉSENTANT LEGAL 2

NOM Prénom

Nationalité père mère autre

Adresse (si différente de l'élève)

Ville Code postal

Tel portable Tel fixe

Courriel

Nom et prénom des frères et sœurs	Année de naissance	Établissements scolaires fréquentés actuellement
1. <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2. <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3. <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
4. <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE PAR L'ELEVE EN 2019-2020

Public Privé sous contrat Privé hors contrat Section internationale Autre

Nom et adresse de l'établissement

Classe fréquentée en 2018-2019 Classe fréquentée en 2019-2020

Langue(s) parlée(s) à la maison : langue native autre(s) langue(s)

L'élève a-t-il effectué des séjours longs à l'étranger ? OUI NON

Pays	Dates	Durée du séjour ou du voyage
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Pour les élèves non francophones et/ou non scolarisés dans le système scolaire français depuis plusieurs années, un test de français langue étrangère pourra être exigé. Il sera passé dans l'établissement du vœu 1.

Pour les élèves scolarisés dans un établissement privé hors contrat, un test devra être passé dans l'établissement du vœu 1 pour intégrer l'enseignement public.

Les tests écrits de LV auront lieu les 06 ou 07 mai 2020 de 8h30 à 10h00

Les épreuves orales de LV se dérouleront entre le 07 au 15 mai 2020

Je soussigné(e) , reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des instructions relatives aux conditions d'admission et atteste l'exactitude de l'ensemble des renseignements portés sur ce dossier.

L'administration se réserve le droit de demander des pièces complémentaires attestant de l'exactitude des éléments portés.

À Paris, le

Signature du représentant légal :

Collèges publics proposant une section internationale « chinois » dans l'académie de Paris :

ÉTABLISSEMENTS	Niveaux de classes
Collège Jacques Decour (75009)	6ème, 5ème, 4ème, 3ème
Collège Gabriel Fauré (75013)	6ème, 5ème, 4ème, 3ème
Collège Janson de Sailly (75016)	6ème, 5ème, 4ème, 3ème
Collège Jean de la Fontaine (75016)	6ème (ouverture demandée – se renseigner auprès de l'établissement)

**ANNEXE : FICHE DE RECENSEMENT DE VŒUX
SUR LES CURSUS A RECRUTEMENT PARTICULIER**

ELEVE : NOM Prénom Né(e) le

Adresse

Code postal Commune Arrondissement

Niveau demandé pour l'année scolaire 2020-2021

En collège : 6ème 5ème 4ème 3ème

VOEUX DU CANDIDAT		
Vœux	Cursus spécifiques demandés	Établissement souhaité
1.	<input type="checkbox"/> Section internationale <input type="checkbox"/> CHASE <input type="checkbox"/> CHAM/double cursus <input type="checkbox"/> autre <input type="text"/>	<input type="text"/>
2.	<input type="checkbox"/> Section internationale <input type="checkbox"/> CHASE <input type="checkbox"/> CHAM/double cursus <input type="checkbox"/> autre <input type="text"/>	<input type="text"/>
3.	<input type="checkbox"/> Section internationale <input type="checkbox"/> CHASE <input type="checkbox"/> CHAM/double cursus <input type="checkbox"/> autre <input type="text"/>	<input type="text"/>
4.	<input type="checkbox"/> Section internationale <input type="checkbox"/> CHASE <input type="checkbox"/> CHAM/double cursus <input type="checkbox"/> autre <input type="text"/>	<input type="text"/>
5.	<input type="checkbox"/> Section internationale <input type="checkbox"/> CHASE <input type="checkbox"/> CHAM/double cursus <input type="checkbox"/> autre <input type="text"/>	<input type="text"/>
Date <input type="text"/>	Signature du représentant légal :	

Pour les élèves scolarisés en CM2 dans une école parisienne : la procédure nationale AFFELNET-6ème ne vous permet la formulation que d'un unique vœu dérogatoire. Toutefois, afin de répondre au mieux à la demande des familles et de tenir compte de la particularité des cursus parisiens, (notamment : plusieurs établissements scolaires pour un même dispositif à recrutement spécifique), il pourra être tenu compte des vœux portant sur différents cursus à recrutement particulier lors des commissions d'affectation.

Nous vous invitons donc à compléter cette fiche en hiérarchisant vos vœux de formation à cursus spécifique et/ou d'établissement scolaire. Elle permettra de tenir compte des autres vœux formulés, au regard de la recevabilité de la candidature sur chacun d'eux et dans la limite des places disponibles. Elle doit donc obligatoirement être jointe à chaque dossier de candidature si vous demandez une affectation dans des cursus différents, ou un même cursus mais avec plusieurs choix d'établissements.

Attention : seul le vœu correspondant à votre 1^{er} choix apparaîtra en tant que vœu dérogatoire sur l'application nationale AFFELNET-6ème.